

UNION SPORTIVE DES
CHEMINOTS DE FRANCE



LE **SPORT** POUR LES **CHEMINOTS**
PAR LES **CHEMINOTS**

+ **DE 28** MANIFESTATIONS SPORTIVES NATIONALES / AN

+ **100** DE CHALLENGES DE COMITE / AN

202 CLUBS CHEMINOTS

58 000 ADHERENTS





Au cœur
du monde
cheminot

Plus d'informations



01 40 78 57 10

du lundi au vendredi,
9h à 17h30 (appel non surtaxé)

MGC partenaire de



Mutuelle santé • Prévention • Prévoyance



Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 775 618 556, dont le Siège social est situé 2 et 4 place de l'abbé G. Henocq 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

mutuelleMGC.fr



du Président de l'USCF



"Le sport pour les cheminots par les cheminots."

L'USCF* a 98 ans. Elle est **née en 1928** au temps des compagnies. Elle fait partie d'une des **7 Associations cheminotes** reconnues par le **CCGPF*** et la **SNCF** d'où la dotation en CS*.

De ce fait, des représentants du CCGPF et des CSE/CASI* siègent à tous les niveaux de notre association.

L'USCF a **2 objectifs** : celui **d'unir** les **clubs cheminots** et **d'organiser** des **challenges**, des rencontres et rassemblements avec les cheminots.

Notre principale subvention financière émane du CCGPF mais aussi des CSE et des CASI. Un accord d'entreprise en prévoit les modalités mais tous les CSE/CASI ne contribuent pas. Or, pour poursuivre nos activités et en proposer des nouvelles, il nous faut des moyens.

Le sport, comme objet de consommation individuel est au détriment de l'engagement des clubs, des comités et de l'USCF, où se transmettent les valeurs de solidarité, de vivre-ensemble et de bénévolat.

Les CASI mettent aussi à disposition de nos clubs, des stades, des gymnases et des locaux dont ils assument les charges et l'entretien et ce, malgré la baisse constante du nombre de cheminots.

L'USCF n'aurait pas les moyens de vous proposer autant d'activités sportives sans le maintien des orientations des élus. Merci à eux.

Vous êtes nombreux, bénévoles, élus, personnel salariés, sportives et sportifs à vous investir dans un club, un comité régional ou au national, ce qui est une force et une richesse.

Début 2024, le comité Métro/Ratp nous a quitté ceci faisant suite aux choix politiques et au désengagement financier des nouveaux élus du CSEC-Ratp*.

A la SNCF, les choix économiques du GPU SNCF, avec la réduction de l'emploi et, dès 2025, la filialisation de Fret SNCF, l'ouverture à la concurrence des lignes TER, Intercités et Voyageurs, pourraient également avoir de lourdes conséquences financières sur notre association et son devenir.

Raison pour laquelle nous avons pris des nouvelles dispositions, conformément à nos décisions d'assemblée générale, afin de réorienter nos organisations sportives dès 2025.

Depuis 2026, la MGC (Mutuelle Générale des Cheminots) est devenue le nouveau partenaire privilégié officiel de l'USCF, rejoignant ainsi la GMF et la MIF qui nous accompagnent eux depuis plus de 10 ans. Des partenaires fidèles et engagés au service du développement du sport cheminot.

Les pratiques sportives évoluent et se veulent plus inclusives. L'USCF intègre ces nouveaux paramètres afin de répondre au mieux aux attentes du plus grand nombre de cheminots.

L'USCF est aussi investie dans l'USIC* et participe à des championnats internationaux dans certaines disciplines et vous sportives, sportifs, contribuez à représenter les cheminots de France.

Rejoignez-nous, l'USCF et ses clubs sont moteurs de cette promotion du sport comme lieu de bien être, à la fois physique et social.

Sportivement,
Christophe PAREL



Sonia,
conductrice de train.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 161385440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 90 1 APE 6512 Z - Siège social: 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret @Julien Nagre

Vous souhaitez en savoir plus ?



Appelez le **0 970 809 809**
(non surtaxé) du lundi
au samedi de 8 h à 20 h



Connectez-vous sur
www.gmf.fr ou sur
l'appli GMF Mobile

HISTORIQUE



Courant 1928, se créent les amicales des clubs sportifs cheminots, au sein de chaque compagnie organisatrice des chemins de fer. À l'origine de ces créations, on trouve des clubs tels que « les vigilants de l'Ouest », né en 1891, pour le réseau de l'État ou « l'US PLM Villeneuve Saint Georges » pour la compagnie du PLM.

Le 28 octobre 1928, ces clubs et amicales, réunis en Assemblée Générale, fondent l'Union Sportive des Cheminots de France (USCF) à laquelle s'affilie également l'Union Sportive Métropolitaine des Transports (USMT).

À la création de la SNCF en 1937, les amicales s'adaptent aux structures des nouveaux réseaux.

L'activité de l'USCF, ses amicales et ses clubs, sera essentiellement tournée vers la compétition et s'enrichira de nouvelles disciplines, en particulier les sports collectifs. Elle participe activement à la création de l'Union Sportive Internationale des Cheminots (USIC) en 1946 et par la suite à son développement.

Disposant d'un encadrement qualifié, le nombre d'adhérents de ses clubs ne cessera d'augmenter pour dépasser les 100 000 au début des années 1980. Depuis les différentes évolutions de la SNCF (éclatement ou fermeture de grands sites ferroviaires, éloignement accru du domicile au travail...) ont mis nombre de clubs en difficulté, entraînant la perte d'adhérents cheminots, et l'ouverture de plus en plus large aux « extérieurs ».

Malgré tout, le dynamisme de leurs dirigeants a permis de s'adapter aux exigences et évolutions de la société et de voir émerger des activités nouvelles, notamment de loisirs et de plein air. En 1986, l'USCF franchit un cap avec le transfert des activités sociales aux CASI et CCGPF. Elle constitue l'association sportive d'entreprise de la SNCF, chargée d'organiser la pratique de ces activités dans l'entreprise par délégation du CCGPF. Jusqu'alors constituée de 7 amicales disposant de leurs propres statuts et d'un fonctionnement indépendant, l'USCF devient juridiquement une et indivisible, avec 4 comités géographiques décentralisés.

Si l'activité sportive de compétition reste très présente (19 challenges nationaux en 1986, 28 en 2026), la prise en compte du sport de masse et du sport pour tous devient réalité. L'USCF, ses comités et ses clubs participent ainsi activement à l'organisation des manifestations des CASI et CCGPF.

Aujourd'hui, l'USCF s'implique dans toutes les formes de pratique sportive :

- LE SPORT POUR TOUS
- LE SPORT DE COMPÉTITION
- LE SPORT DE HAUT NIVEAU
- L'INCLUSION PAR LE SPORT
- LA MIXITÉ





Mutualiste depuis 1865



AYEZ DU FLAIR !
choisissez
l'assurance vie
référence
au service de vos projets
et de votre famille



Jurys composés de journalistes et/ou de professionnels

mifassur.com 09 70 15 77 77

Appel non surtaxé



MIF : LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle)
Siège social : 23 rue Yves Toudic - 75481 PARIS CEDEX 10
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité
Identifiée sous le numéro SIREN 310 259 221
Contrôlée par l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09
Document publicitaire sans valeur contractuelle. Agence **comnext**





NOS

DISCIPLINES SPORTIVES

Athlétisme	Pêche de
Arts Martiaux	compétition
(Judo - Karaté)	Pêche à la carpe
Badminton	Pétanque
Basket-Ball	Rugby
Bowling	Ski Alpin
Course Hors Stade	Ski Nordique
Cross Country	Sports Boules
Cyclisme	Tennis
Échecs	Tennis de table
Football	Tir à l'Arc
Football Féminin	Tir Sportif
Golf	VTT
Handball	Voile
Parachutisme	Volley-Ball



@uscf_officiel



Uscf Uscf



CHALLENGE USCF

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour participer à un challenge national ou de comité d'une activité sportive de votre choix parmi les disciplines proposées :

IL FAUT :

1. Contacter le comité géographique dont vous dépendez (cf. carte géographique) afin d'obtenir les coordonnées des responsables de l'activité sportive de votre région.

2. S'inscrire au challenge sportif du comité ou national (si celui-ci ne requiert pas une qualification régionale) correspondant sur le site internet de l'USCF après avoir au préalable créé votre compte.

LES CONDITIONS :

Pour participer aux challenges nationaux et de comité :

- **Être sportif en activité ou retraité, ayant droit de plus de 18 ans.**
- **Être titulaire d'une carte d'identité SNCF.**
- **Être employé des CASI, CSE ou du CCGPF de la S.N.C.F ou contractuel de l'U.S.C.F.**
- **Être titulaire d'une licence sportive ;**
- Cette licence doit être validée pour la saison en cours et accompagnée d'un certificat médical selon la législation en vigueur (de non contre indication à la pratique sportive en compétition) lorsque l'obtention de la licence n'est pas soumise à la présentation de celui-ci.
- Pour les licences multisports, le certificat médical doit correspondre à la discipline pratiquée.

PARTICIPATION ET QUALIFICATION :

Après avoir participé, compte tenu de vos résultats sportifs et en fonction des règles de qualification, vous serez peut être retenu pour défendre les couleurs de votre comité géographique au challenge national USCF.

Ensuite, tous les quatre ans, vous aurez peut être la possibilité d'intégrer une équipe de l'USCF pour participer à un challenge dans une activité sportive de l'Union Sportive Internationale des Cheminots (USIC).

Durant la période où vous participerez à un challenge de comité ou à un challenge national, vous aurez droit à un ou plusieurs chèques congés d'association d'agents selon la durée du challenge auquel vous aurez participé.

Votre comité géographique est à votre disposition pour vous informer et vous permettre de participer aux challenges sportifs qu'il organise.



Activités sportives pratiquées dans les **clubs cheminots** affiliées à l'USCF

Sports d'équipe :

Basket-ball*, Football*,
Football américain, Futsal*,
Handball*, Rugby*, Volley-
ball*

Sports de raquettes :

Badminton*, Squash,
Tennis*, Tennis de table*

Sports de combat :

Aïkido, Aïkibudo aikijutsu,
Boxe française, Boxe
américaine, Boxe thaï,
Escrime, Francombat, Ju jitsu,
Judo*, Karaté*, Kenjutsu, Kick-
boxing, Lutte, Tai-chi- chuan,
Tai-ho-jutsu, Viet Vo Dao,
MMA, Krav-maga

Sports de glisse :

Ski nordique*, Ski alpin*,
Surf d'été, Ski loisir

Sports régionaux :

Fléchettes, Javelot, Palets,
Pelote basque

Activités physiques :

Step, Claquettes, Culturisme,
Muscultation, Danse sportive,
Gymnastique, Gymnastique
volontaire, Haltérophilie,
Modern jazz, Yoga, Poids et
haltères, Qi gong, Twirling
bâton

Sports de tir :

Ball-trap, Paintball, Tir*,
Tir à l'arc*

Sports boulistiques :

Bowling*, Pétanque*, Billard,
Boules*, Golf*

Cycles et motorisés :

Cyclisme*, Cyclisme sportif,
Cyclotourisme, Karting, Moto,
Rollers, VTT*

Sports d'eau :

Canoë-kayak, Natation,
Natation synchronisée,
Pêche*, Plongée, Rafting,
Sports subaquatiques,
Voile*

Sports pédestres :

Athlétisme*, Course de
montagne, Course hors
stade*, Cross-country*,
Escalade, Jogging, Marche
athlétique, Marche de
montagne, Sport de plein air,
Rando pédestre, Raid,
Triathlon, Trail*

Sports aériens :

Vol à voile, Vol moteur, Vol
libre, Parachutisme*

Autres pratiques :

Sports canins, Échecs*,
Équitation, Spéléologie, Sports
loisirs



COMITÉS USCF



Comité Ile de France
9 rue de Château-Landon
75010 Paris
Tél : 01 42 09 10 42
07 65 77 68 06
contact.cidf@uscf.fr
cidf-uscf.fr



Comité Nord-Est
9 rue de Château Landon
75010 Paris
Tél : 01 42 09 10 42
07 65 77 68 06
contact.ne@uscf.fr
Facebook : USCF Comité Nord-Est



Comité Atlantique
130 bis rue Amédée St Germain
33800 Bordeaux
Tél : 04 72 72 90 33
06 81 95 72 50
07 65 77 67 86
contact.atl@uscf.fr



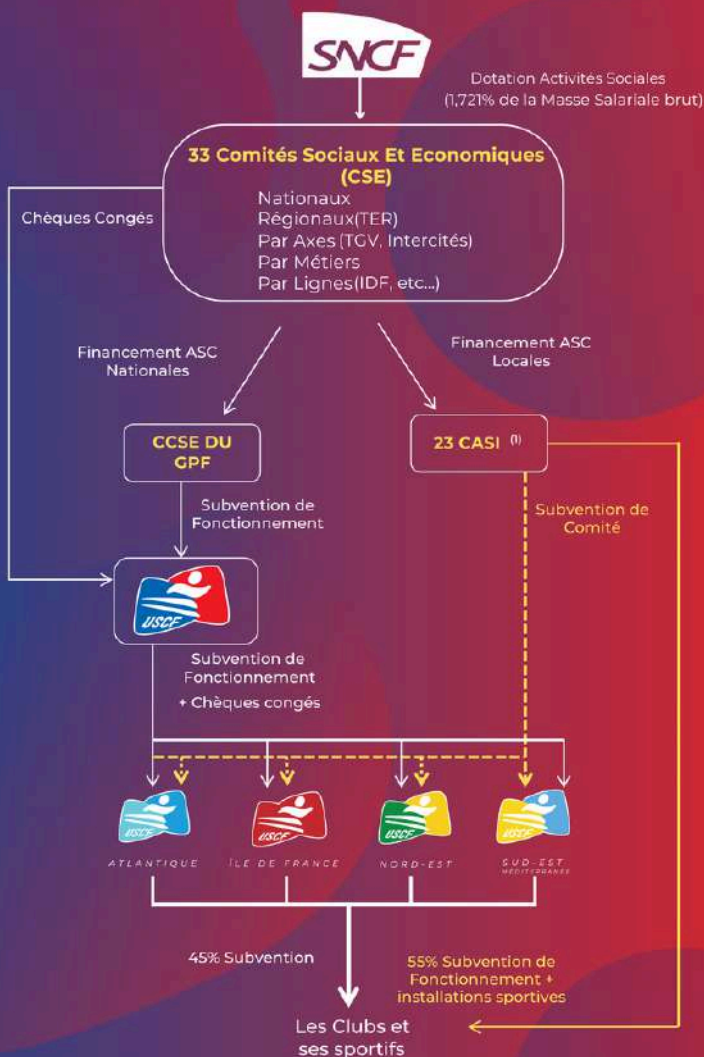
Comité SEM
54 avenue Berthelot
69007 Lyon
Tél : 04 72 72 90 33
06 38 40 95 62
07 65 77 67 86
contact.sem@uscf.fr
uscf-sem.fr

Renseignez-vous !

contact@uscf.fr - www.uscf-sport-cheminot.fr
9 rue du Château Landon, 75010 Paris



RESSOURCES USCF



⁽¹⁾ Comités des Activités Sociales Culturelles Interentreprises



L'INCLUSION PAR LE SPORT

“Un engagement structurant de l'USCF”

Depuis sa création, l'**Union Sportive des Cheminots de France** porte une ambition claire : **permettre** l'accès à la **pratique sportive** au **plus grand nombre de cheminots**. Dans un contexte d'évolution des pratiques et des attentes sociétales, l'USCF affirme aujourd'hui sa **volonté de structurer et renforcer l'inclusion au sein de ses clubs, de ses challenges et de ses instances**.

L'inclusion constitue un axe prioritaire de développement de **notre projet sportif**.

UNE DÉMARCHE ORGANISÉE ET ENCADRÉE

L'USCF met en œuvre une politique d'accueil adaptée aux personnes en situation de handicap, qu'elles soient actives, retraitées ou ayants droit.

Cette démarche repose sur :

- **l'anticipation** des besoins spécifiques en amont des événements ;
- **l'adaptation** des conditions de pratique ;
- **l'organisation** d'une logistique adaptée (hébergement, transport, accessibilité) ;
- **l'accompagnement** vers une licence conforme à la réglementation en vigueur ;
- **la sensibilisation** des encadrants et dirigeants.

Toute personne en situation de handicap souhaitant participer à un challenge est invitée à informer en amont le secrétaire organisateur afin de garantir les meilleures conditions d'accueil.





L'INCLUSION PAR LE SPORT

DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS STRUCTURANTS

Afin d'inscrire son action dans un cadre reconnu et expert, l'USCF s'appuie sur des partenariats nationaux :

Fédération Française Handisport (FFH)

Développement des pratiques handisport et accompagnement technique des clubs.

Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)

Structuration de l'accueil des personnes en situation de handicap mental ou psychique et formation des acteurs.

Plateforme INCLURE - Actibloom

Outil pédagogique numérique dédié aux activités physiques et sportives inclusives, permettant aux clubs cheminots d'accéder à des ressources concrètes pour organiser des séances adaptées.



inclure



Ces **partenariats** renforcent la crédibilité, la cohérence et l'efficacité de notre démarche.

UNE INCLUSION À TOUS LES NIVEAUX

L'engagement de l'USCF se traduit :

Dans les clubs cheminots :

Accompagnement des structures vers des pratiques accessibles et adaptées.

Dans les challenges nationaux et de comités:

Participation possible selon les modalités réglementaires, dans des conditions sécurisées et anticipées.

Dans la gouvernance:

Promotion d'une culture inclusive au sein des comités et au niveau national.

Clubs cheminots, engagez-vous !

- Informez-nous de vos initiatives inclusives
- Rejoignez les dispositifs FFH / FFSA
- Téléchargez l'application INCLURE
- Contactez les référents du groupe PSH pour être accompagné



LA CHARTE DE BONNE CONDUITE DE L'USCF

Faire preuve d'esprit USCF, c'est :

- Veiller à véhiculer une **image** digne et **respectueuse** de l'USCF.
- **S'interdire** toute attitude et **propos discriminatoires**.
- **Observer** strictement tous les **règlements**.
- Ne **jamais** chercher à commettre délibérément une **faute**.
- **Respecter** l'officiel et ses **décisions** avec fair play et esprit sportif.
- **Reconnaître** sportivement la supériorité de **l'adversaire** dans la défaite.
- Accepter la **victoire avec modestie** et sans ridiculiser l'adversaire.
- **Refuser** de **gagner** par des moyens illégaux et par la **tricherie**.
- **Connaître** les **règlements** et les appliquer avec impartialité, pour les Officiels.
- Garder sa dignité et **refuser la violence** physique ou verbale en toute circonstance.
- Démontrer que l'on a la **maîtrise de soi**.
- **Respecter** toutes les **structures** utilisées (transports, hébergement, installations sportives...).
- **Respecter** les **personnels** et les occupants des structures qui nous accueillent.
- Se **conformer** aux **horaires**.
- Avoir une **tenue correcte** et adaptée, afin de représenter dignement l'USCF et ses Comités.

L'USIC (Union Sportive Internationale des Cheminots)

est une organisation transfrontalière, politiquement indépendante à but non lucratif. Son but est de promouvoir la pratique du sport amateur parmi les employés des chemins de fer, dans un esprit de camaraderie, en accord avec l'esprit olympique.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les cheminots de différents pays décident de se regrouper pour construire un organisme susceptible de promouvoir la paix et la fraternité autour du sport. Ainsi, en juillet 1946, des délégués tchécoslovaques, autrichiens et hongrois se retrouvent à Vienne afin d'organiser un congrès européen du sport cheminot.

Le congrès à Salzbourg en octobre de la même année, où participaient des délégations originaires d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Belgique, de Finlande, d'Italie et de France, consacre la fondation de l'Union Internationale du Sport Cheminot. L'USIC prendra sa dénomination et ses fonctions en 1947 à l'occasion d'un congrès en Italie. La présidence reviendra au français Marc Pernot.

L'USIC regroupe actuellement 16 pays, dont certains vont au-delà des frontières européennes comme le Kazakhstan, l'Inde... Elle fait face depuis quelques années à la perte de quelques membres notamment dû à l'éclatement des sociétés de chemin de fer, et à la baisse annuelle des budgets nationaux pour les activités sociales.

Elle organise des championnats internationaux dans 17 disciplines. Chaque discipline a son championnat USIC organisé tous les 4 ans dans l'un des pays membres. Depuis toujours, l'USCF joue un rôle majeur au sein de l'USIC par l'organisation de multiples championnats sportifs et réunions administratives dans les centres du CCGPF (ski nordique en 2014, golf en 2015, tir sportif en 2016 et 2023, ski alpin et football en 2019, échecs en 2025, plusieurs bureaux USIC, assemblée générale USIC en 2023). De plus, l'USCF participe aux nombreux championnats internationaux en envoyant chaque année des sportifs. Les sportifs qualifiés lors des challenges nationaux de l'USCF.

En 2022, sollicitée dans un groupe de travail pour réorganiser l'USIC, l'USCF fut force de proposition pour en assurer la pérennité. L'USCF porta une politique de féminisation des disciplines de l'USIC ainsi qu'une demande de création d'un fonds de solidarité internationale pour le sport cheminot.

Depuis 2016, l'USIC a toujours été présidée par un dirigeant français émanant de l'USCF. Que ce soit Dominique PAGET (2016-2022) ou Christophe PAREL (depuis 2022), ces présidents ont œuvré à la représentation de l'USCF et ont su lui donner une place prépondérante sur le plan international du sport cheminot. Depuis 2022, l'USCF est aussi en charge de la Commission Sportive de l'USIC (CTT).

Cérémonie Ouverture
USIC de Tir Sportif
17-21 Octobre 2023
Saint Mandrier (France)



USIC Echecs
06-10 Octobre 2025
Quiberon (France)





NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



La CPR est l'organisme historique de Sécurité sociale des cheminots.

**Besoin d'informations sur l'Assurance maladie, la retraite,
les accidents du travail ou les maladies professionnelles ?**

Les conseillers CPR vous accompagnent dans vos démarches
et vous proposent des solutions adaptées.

**Ils vous proposent des rendez-vous personnalisés
en fonction de vos besoins :**

- Droits et démarches santé ;
- EIR (Entretien Information Retraite) ;
- Accompagnement au numérique ;
- ...et bien d'autres services !



Retrouvez nos lieux d'accueil, prenez rendez-vous depuis votre Espace personnel ou par téléphone au 04 95 04 04 04, www.cprpf.fr

Orfea

ENVIE D'UNE ESCAPADE À DEUX, À PRIX MINI ?

Découvrez l'offre loisirs en résidences Orfea :
hébergement et petit-déjeuner pour deux
personnes majeures au prix d'une à Bordeaux,
Lyon, Marseille, Paris* et Strasbourg.

Offre valable les week-ends, vacances
scolaires et jours fériés.

* Paris Magenta (Gare du Nord), Paris Montparnasse, Paris Austerlitz



POUR
RÉSERVER



www.orfea.fr



Orfea MobiResa



Interface Salarié



Intranet SNCF
rubrique « accès directs »



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

CFA FERROVIAIRE

UNE FORMATION - UN MÉTIER - UN AVENIR

CFA FERROVIAIRE : APPRENEZ UN MÉTIERS ET TRAVAILLEZ À LA SNCF.

Organisme de référence depuis plus de 15 ans, le CFA Ferroviaire forme, à la demande de la SNCF, des alternants pour garantir une adéquation parfaite entre les compétences acquises et les besoins réels du terrain.

Le CFA Ferroviaire permet l'apprentissage à l'un des métiers SNCF : maintenance des trains, relation client, gestion des circulations, entretien des infrastructures et du réseau ferré, afin d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel.

Avec ou sans diplôme initial, le CFA vous ouvre la voie des métiers du Ferroviaire.

COMMENT SE PASSE UNE ALTERNANCE « CLÉ EN MAIN » ?

- SÉLECTION** : Une fois la sélection réussie (tests et entretiens), l'apprenant intègre une école partenaire, un campus et un établissement SNCF.
- IMMERSION** : Il apprend un métier et exploite ses connaissances et ses compétences sur le terrain au sein d'une unité de production SNCF.
- AVENIR** : Il bénéficie de la possibilité d'être recruté en CDI à l'issue de sa formation, s'il réussit son examen et a donné satisfaction lors des périodes de présence en entreprise.

Contact : alj.fca-ferroviaire@sncf.fr  CFA Ferroviaire SNCF

Rejoindre le CFA Ferroviaire, c'est bien plus qu'apprendre un métier en alternance...



Pour en savoir plus sur les formations proposées par le CFA ferroviaire : <https://www.cfa-ferroviaire.fr/>

FFCO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS



Fédération Française des Clubs Omnisports

Une structure pour défendre le sport des territoires et pour soutenir les clubs

La F.F. Clubs Omnisports regroupe aujourd'hui plus de 650 clubs adhérents et 600 clubs associés issus de groupements nationaux membres de la fédération dont l'USCF.

Elle a pour but de **favoriser, promouvoir, informer et défendre les clubs, de les aider à s'organiser, de proposer dialogues et échanges d'expériences en apportant entraide et assistance.**

Depuis 2020, la Fédération Française des Clubs Omnisports et l'Union Sportive des Cheminots de France ont signé un **protocole d'accord pour porter conjointement la dynamique omnisports au niveau national** et apporter toujours plus de services à leurs clubs respectifs. A partir d'un échange de services, d'une représentation au sein des différentes instances et de communications communes, nos deux groupements ont construit **une collaboration au service de leurs clubs, tant dans l'organisation de leur association que dans la mise en œuvre de leurs activités.**

ffco@ffco.org - 01 42 53 00 05

www.ffco.org

 @ffcomnisports

 Fédération Française des Clubs Omnisports

 FFCO - Fédération Française des Clubs Omnisports

UNION SPORTIVE DES
CHEMINOTS DE FRANCE



USCF

SPORT Ô FÉMININ

Tu es cheminote
ou ayant droit ?

REJOINS-NOUS VITE !

www.uscf-sport-cheminot.fr

LE PATRIMOINE CHEMINOT



► Le Rébori

► Valescure

Le CCGPF assure la gestion et l'entretien de :

- ➔ **13 villages-vacances**
En 2026, ouverture du village de Plobannalec-Lesconil en Bretagne
- ➔ **1 centre sportif**
- ➔ **48 centres enfance-jeunesse** répartis sur tout le territoire

Plus d'informations
 sur nos villages-vacances :
 consultez nos catalogues en ligne
 sur www.ccgpfcheminots.com



Sportif-ve & cheminot-te **Rejoins-nous !**

Rejoignez les plus de **15 000 utilisateurs**
du site internet de l'USCF
et inscrivez-vous à l'une de nos compétitions



uscf-sport-cheminot.fr

*USCF et comités, inscriptions aux challenges,
clubs cheminots, photos-vidéos, agenda - actus.*



@uscf_officiel



Uscf Uscf